



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 26 JUIN 2017

Convocation du 21 Juin 2017

L'an deux mil dix sept, le vingt six juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

Présents : MM. TOURGIS Lionel, LOYANT Jean-Marie, LEREVEREND Benoît (adjoints).
Mme LECCELLIER Sophie, Mme MARIE ROSALIE Christèle, M. GOUET Jérôme, Mme MOREAUX Sophie, M. PIGEON Michaël, Mme DUPORT Delphine, Mme ALMIRE Corinne, M. AUDOUX Jérôme.

Pouvoir : Mme LEROYER Sandrine à Mme LECCELLIER Sophie.

Absente excusée : Mme SOREL Audrey.

Absent : M. DUVAL Benjamin.

Secrétaire de séance : M. LEREVEREND Benoît.

Le compte rendu de la séance du 12 Juin 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération concernant la bibliothèque/salle des associations.

Accordé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme :

- certificat d'urbanisme : 4
- déclaration d'intention d'aliéner : 3

DELIBERATIONS

► **Subvention :** Autorisation est donnée à Madame le Maire de demander une subvention (APCR) pour les locaux bibliothèque/salle des associations.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Droit de tirage communauté urbaine** pour les travaux de voirie (hors personnel) en fonctionnement : 65 000 € - investissement : 55 000 €

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Révision des tarifs suivants au 1^{er} juillet 2017 :**

- **Salle polyvalente :**

Particuliers : hors commune = 575 € - Commune = 320 €

Associations le week-end : associations communales à partir de la 2^{ème} (1^{ère} gratuite) = 222 €

Autres associations = 410 €

Associations en semaine : ASLO = 7,50 €/heure – hors ASLO = 8,40 €/heure

Rappel modalités locations et prêts des locaux à l'association AMEP depuis le 3 novembre 2009 :
« première location gratuite comme pour toutes les associations de Mouen, les suivantes étant payantes.
Seule l'AMEP peut disposer gratuitement de la salle polyvalente pour ses manifestations au bénéfice des écoles : carnaval, kermesse, foire aux greniers et un repas par an (prêt du gymnase pour bourse aux jouets) »

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Gymnase** sans changement par rapport à 2016, soit :

Plage horaire 1 h 30 scolaires = 55,00 € soit 36,66 €/heure

Associations sportives communales : gratuit

Associations extérieures et habitants = 9,15 €/heure

ASLO / TC2O = 8,30 €/heure

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Restaurant scolaire (année scolaire 2017/2018) :**

- 1^{er} enfant = 3,95 € - à partir de 2 enfants = 3,45 € - repas exceptionnel = 8,00 €

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Cimetière :**

- Concession perpétuelle annulée (7 voix pour, 4 contre, 2 abstentions)

- 30 ans : 500 €

- 50 ans : 700 €

- Columbarium :

- 30 ans : 900 €

- 50 ans : 1000 €

- Caves à urnes avec pierre tombale

- 30 ans : 900 €

- 50 ans : 1000 €

Tarifs Adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Relais enfance jeunesse :** Lors de la séance du 20 mars 2017, une délibération a été prise sur l'accord de principe de continuer le RAM. Chaque conseiller municipal a été destinataire du renouvellement de la convention proposé par la commune de Tourville s/odon pour la participation financière de ce RAM.

La convention est conclue pour les années 2017-2018 et 2019. Année 2017 pour référence de la participation annuelle : 4 079,66 €

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

► Parc d'activités des Rives de l'Odon : Monsieur Lerévérend présente les esquisses d'aménagement. Opération pilotée par la Communauté urbaine.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

► **Vie associative :** Monsieur Loyant fait part de l'avancement des travaux de rénovation du terrain de tennis qui devraient s'achever dans les prochains jours. Les modalités d'accès à ce terrain et tarifs seront discutés lors du prochain conseil municipal.

► **Projets d'aménagements et d'investissements :** Monsieur Lerévérend présente les esquisses suivantes :

- Bibliothèque/salle des associations : une esquisse est privilégiée et servira de base pour l'avancement des travaux.

- Terrain Clos du Commerce : 3 parcelles seront proposées sur ce secteur.

- Extension du bâtiment de la boulangerie à étudier : une mission d'architecte est à lancer pour évaluer le coût de cette opération.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 22 h 47 minutes.